



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 79105

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'excellence française en matière de cynophilie, reconnue dans le monde entier. En particulier, l'usage des chiens par les forces armées françaises est un outil particulièrement important, notamment en ce qui concerne les opérations extérieures. Le dressage de chiens à la détection d'explosifs est un atout très utile pour les théâtres d'opérations dans lesquels les forces sont confrontées à des attaques par engins explosifs improvisés. Toutefois, dans un ouvrage publié récemment sont cités, sous couvert de l'anonymat, les propos d'un officier qui évoque le fait qu'en Afghanistan il n'avait pu obtenir l'utilisation d'un groupe cynophile « au prétexte que les chiens sont considérés par les Afghans comme des animaux impurs ». Renoncer au moyen de défense que constituent les équipes cynophiles, si cette information était avérée, serait de nature à faire courir des risques inutiles à des soldats français, alors que les engins explosifs improvisés ont causé la mort de plusieurs d'entre eux et infligés à certains autres de graves blessures. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir faire le point sur l'utilisation des chiens militaires en Afghanistan.

Texte de la réponse

L'appui cynotechnique constitue un complément capacitaire particulièrement efficace dans les missions de combat débarqué et plus encore dans les actions de sûreté pour lesquelles est exploité l'ensemble de ses capacités. Il se caractérise par l'aptitude à : rechercher, détecter, localiser et signaler une présence humaine ; repérer, suivre, localiser et découvrir à partir d'odeurs une personne ou un groupe à pied, statique ou dynamique ; dissuader et neutraliser à courte distance un individu ; rechercher, détecter, localiser et signaler certains produits ou matériels. Les moyens cynotechniques interarmées déployés sur le théâtre afghan se composent actuellement de vingt-quatre chiens spécialisés soit dans la détection d'explosifs, soit dans l'intervention, répartis entre les différents sites occupés par la brigade La Fayette (camp de Warehouse et bases opérationnelles avancées). Depuis son déploiement en 2007, cette capacité participe activement à la lutte contre les engins explosifs improvisés au profit des forces déployées, en appui des opérations (reconnaitances de tunnels, grottes, maisons, points particuliers d'itinéraires) et au filtrage des véhicules à l'entrée des emprises françaises. Il est prévu d'augmenter progressivement la ressource en maîtres-chiens qualifiés « recherche, armements, munitions et explosifs » afin de rendre autonomes les groupements tactiques interarmes déployés en Kapisa et en Surobi.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79105

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2010, page 5655

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8110